



Proposition 1

Sart-Bernard a vécu un développement foncier important ces dernières années et se prolongera dans les mois à venir avec notamment la construction de plusieurs maisons dans le bas de la rue Pirot et rue des Huileries.

Signalons qu'il subsiste plusieurs ZACC à Sart-Bernard, entre autres, la ZACC derrière la Taille d'Harscamps (qui ne sera pas activée selon nous).

A l'heure actuelle, le plan de secteur indique que tous les terrains sont constructibles à Sart-Bernard et ne laisse donc que peu de leviers pour stopper de nouveaux projets de construction.

Le groupe ALN souhaite conserver l'aspect « poumon vert » du village en limitant - dans la mesure du possible - la création de nouveaux lotissements.

Rappelons que le plateau Jambes/Erpent est ciblé par de nombreux projets à haute densité de population.

En tant que « Porte vers les Ardennes », veillons à conserver dans la mesure du possible le caractère vert et aéré tel que nous le connaissons actuellement.

ALN n'est pas favorable à la construction de nouvelles habitations en arrière-zone et privilégie la protection des zones agricoles et forestières.

Proposition 2 - Lotissement Pichelotte

ALN est opposé à ce projet de lotissement.

L'investissement écologique initié par Covisart doit être poursuivi et développé en favorisant les partenariats avec l'école du village afin d'y implanter un espace didactique pour les enfants (reprenant des nichoirs, panneaux didactiques, etc...).

Proposition 3

ALN s'oppose à la création de nouvelles routes à Sart-Bernard.

Comme signalé dans la première proposition, nous souhaitons limiter le développement foncier sur le village et nous opposer à la création de nouvelles voiries.

Proposition 4

Protéger toute affectation agricole et forestière

Ok sur le principe. Sous réserve de développement du P.A.E. d'Assesse (La Fagne).

Proposition 5

Limiter l'urbanisation de certains terrains pour valoriser les lignes paysagères

ALN est favorable à la proposition.

Proposition 6

ALN est favorable aux projets visant à limiter les nuisances sonores causées par la E411 et la N4. (Surtout le viaduc qui génère le plus de nuisances...)

Proposition 7

Limiter les risques d'inondations

Il existe au sein du SPW la cellule GISER en charge de réaliser la cartographie des zones inondables.

En outre, l'entretien des fossés doit être amélioré afin de favoriser l'écoulement et le drainage des eaux de ruissèlements.

La Province a des compétences pour certains cours d'eau. ALN propose de faire appel aux Services Provinciaux pour aider au curage des ruisseaux.

Parallèlement à cela, certains égouttages ne sont pas finalisés et doivent encore être raccordés sur les collecteurs.

Proposition 8

Bois Robiet

ALN est opposé au projet d'usine à tarmac !

Nous regrettons la désinformation qui a été portée sur les réseaux sociaux car depuis le premier jour, ALN s'oppose vivement à ce projet.

Les dirigeants du collectif Covisart **peuvent en attester**.

A ce jour, le Conseil a adopté un arrêté communal désignant cette zone comme Site de Grand Intérêt Ecologique.

Il convient d'attendre la décision de la tutelle wallonne par rapport à cet arrêté.

Dans tous les cas (confirmation, réformation ou absence de décision), il faut s'attendre à des recours.

ALN estime qu'une concertation entre Région, Commune et propriétaire sera nécessaire afin de définir une solution qui puisse contenter l'ensemble des parties. Et certainement pas une usine à tarmac ou projet industriel similaire vecteur de nuisances pour les riverains.

Proposition 9

Faire respecter les limitations de vitesse : le radar de la zone de Police des Arches doit être sollicité avec fréquence.

Favoriser les rencontres avec l'agent de quartier. Un agent trop peu connu des citoyens.

Mise en place de caméras au niveau des trois entrées/sorties du village afin d'améliorer la sécurité des habitants.

Encourager les PLP (Partenariats locaux de prévention) « Les voisins veillent » en collaboration avec la ZP des Arches

Proposition 10

Favorable à l'établissement d'une liaison cyclos et réhabilitant les chemins suivants :
Chemin de la Pologne (vers Naninne) en collaboration avec la Ville de Namur
Montée sous le viaduc pour assurer la liaison vers Courrière

Remarques/suggestions/réflexions :

Au-delà des propositions traitées ci-dessus, rappelons qu'un village trouve sa dynamique au travers des habitants, des associations et surtout de sa jeunesse.

Nous manquons cruellement d'une salle pour pouvoir accueillir tout ce beau monde.

Rappelons qu'il y a quelques années, le village disposait de la salle Dramatique qui accueillait le club des Jeunes. Ces belles années ont fédéré les ados du village en créant une belle bande de copains...

Le projet de site tennis/pétanque (avec une salle) près du terrain de football porté par ALN entre 2007 et 2013 a été abandonné par la majorité actuelle.

Un projet de salle multifonctions n'est pas à négliger lors de la prochaine législature.

Il importe de maintenir la crèche de Sart-Bernard mais son fonctionnement/financement doit être revu, considérant son déficit récurrent. Possible d'augmenter le nombre de places ? le besoin existe-t-il ?

Les candidats de la liste ALN